

Compte rendu de séance du 20 octobre 2016

Convocation du 13 octobre 2016

L'an deux mil seize, le 20 octobre, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BAUDOUIN Daniel, Maire.

Présents : BAUDOUIN D. BUISSON A. DROUARD V. GRAVIER M. GRIJOLOT L. MORIN-POUGNARD J. PAGENEAU M.C. PROUST A.M. ROMANTEAU L. SIONNET C. TANGUY J.N.

Absents : GUILLOTEAU D. (a donné pouvoir à D. BAUDOUIN) MAGNERON J. SIMONNET D. (a donné pouvoir à A.M. PROUST)

Madame Marie-Claude PAGENEAU a été élue secrétaire

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

1. Devis
2. Adhésion CRER
3. Motion Nuits Romanes
4. Groupe scolaire
5. 11 novembre
6. Questions diverses

1 – DEVIS

Le conseil municipal accepte le devis des Ets Chouteau pneus Chauray d'un montant de 1 922.30 € pour le remplacement de 4 pneus du tracteur.

Deux devis ont été demandés pour des travaux de mise en sécurité de l'ancienne forge rue de la Gare. Celle-ci étant dangereuse pour les usagers de la route, il est donc convenu de retirer la charpente et de consolider la maçonnerie de ce bâtiment. Le conseil décide de retenir l'estimation de l'entreprise STPM d'un montant de 23 345 € HT. La réalisation des travaux est prévue pour novembre.

En 2014, la commune a signé une convention de partenariat avec la CAN et le SIEDS pour la digitalisation des documents cadastraux (pour l'échange et l'usage des documents cadastraux et des données composites). La CAN finançait le Système d'Information Géographique local du SIEDS (SIGIL) pour le compte de la commune. La CAN ayant restitué cette compétence la dépense en revient à la commune à compter du 1^{er} janvier 2017. Coût de cette prestation 400 € par an, le conseil donne son accord

2 – ADHESION CRER

2016-10-1

Le conseil municipal décide d'adhérer au Centre Régional des Énergies Renouvelables (C.R.E.R.) pour l'année 2016.

Le montant de la cotisation annuelle est de 200 €.

3 – MOTION NUITS ROMANES

Le conseil municipal décide d'apporter son soutien à la commune de Germond Rouvre afin que la région Nouvelle Aquitaine revienne sur sa décision de supprimer les nuits romanes. Un courrier dans ce sens sera transmis à Mr ROUSSET, Président.

4 – GROUPE SCOLAIRE

Suite à la visite de NIORT ALARME une étude sera réalisée afin de prendre en compte la protection de la classe maternelle et du restaurant scolaire.

D'autre part, pour la sécurisation du groupe scolaire un système d'alarme par lumière est préconisé par la gendarmerie. Cette société va donc également faire une étude afin d'adapter le site aux normes anti-terrorisme (évacuation en cas de problème). Le Maire informe le conseil que l'Etat peut aider à payer ces équipements. Une demande de subvention sera effectuée.

ADHESION OFFICE DU TOURISME NIORT MARAIS POITEVIN **2016-10-2**

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'Office du Tourisme Niort Marais Poitevin pour le camping.

Le montant de la cotisation pour l'année 2016 est de 240 € TTC.

AMENAGEMENTS DIVERS

Il est décidé d'entretenir les lames des assises des bancs avec un nouveau matériau recyclé provenant de bouteilles en plastique. Il sera également utilisé pour clore les conteneurs de la salle des fêtes sur une hauteur de 1,70m et une longueur de 9m. Le conseil d'école a voté la construction d'un abri pour les trottinettes, vélos et jeux de cour.

5 – 11 NOVEMBRE : RASSEMBLEMENT CANTONAL

10 h 30 : messe en l'église de Marigny, 11 h 30 : rassemblement place de la Mairie, 12 h : cérémonie au monument aux morts, 12 h 30 : vin d'honneur, 13 h : banquet des anciens combattants à la salle des fêtes.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- La DDT de Brioux propose ses services gratuits pour des conseils en amont des projets. Le conseil décide de profiter de ces services pour l'aménagement du bourg rue de la Gare (propriété LARGEAU) et pour une étude par rapport à des coussins berlinois aux entrées de l'agglomération.

- Le Maire présente au conseil municipal la société 7 ou 9 qui propose ses services pour tous travaux électriques sur la commune, sous forme de contrat de maintenance à la journée, 30 € de l'heure pour 8 H par jour.

- Des plaques et numéros de rues seront commandés à Signaux GIROD de La Crèche.

- Le Maire informe le conseil municipal que le bornage du terrain pour le futur atelier municipal aura lieu le 28 octobre et qu'une rencontre est programmée avec la conservatrice des cimetières de Niort le 24 octobre.

Le Président,

Les membres du conseil municipal